

Philippe COUTY &
Jean COPANS

Juin 1968

TRAVAUX COLLECTIFS AGRICOLES

EN MILIEU WOLOF MOURIDE

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE OUTRE - MER

Centre O.R.S.T.O.M. de DAKAR-HANN

TRAVAUX COLLECTIFS AGRICOLES EN
MILIEU WOLOF MOURIDE

Ph. C O U T Y

avec la collaboration de J. COPANS

CENTRE ORSTOM de DAKAR-HANN

AVRIL 1 9 6 8

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGES</u>
AVANT - PROPOS	1
CHAPITRE I. INTRODUCTION	2
1. Le travail en milieu mouride	2
2. Le problème	4
3. La littérature	5
4. Méthode d'enquête et plan du rapport	6
CHAPITRE II. Le village et les activités agricoles.....	8
1. Le village	8
2. Les activités agricoles	9
CHAPITRE III. Les faits	15
1. Opérations culturelles pour lesquelles on organise des <u>santaane</u> ; effectif des participants.	15
2. Géographie des <u>santaane</u>	17
3. Castes et <u>santaane</u>	19
4. Système de parenté et <u>santaane</u>	21
CHAPITRE IV. L'économie des <u>santaane</u>	28
1. Les déterminants du coût	29
2. Origine des sommes dépensées	30
3. Affectation des sommes dépensées	32
CHAPITRE V. Un choix économique	34
1. Le coût des différentes solutions	34
2. Les possibilités de crédit	36
CONCLUSIONS	39
ANNEXES	42
BIBLIOGRAPHIE	55
GRAPHIQUES	56
CARTES	59

LISTE DES TABLEAUX

PAGES

Tableau 1. Quantités d'arachides commercialisées par la Coopéra- tive de Darou Rahmane II	10
Tableau 2. L'équipement des cultivateurs de Darou Rahmane II	11
Tableau 3. Opérations culturales classées d'après la mesure dans laquelle elles ont été l'occasion de jours de travail effectués au titre de <u>santaane</u>	15
Tableau 4. Opérations culturales classées d'après le nombre de <u>santaane</u> dont elles ont été l'occasion	16
Tableau 5. Géographie des <u>santaane</u>	18
Tableau 6. Castes à Darou Rahmane II	19
Tableau 7. Coût moyen total des différents types de <u>santaane</u>	31
Tableau 8. Coût moyen par tête des différents types de <u>santaane</u>	31
Tableau 9. Source des fonds dans les paiements comptants lors des <u>santaane</u>	32
Tableau 10. Affectation des sommes dépensées à l'occasion des <u>santaane</u>	33
Tableau 11. Coût comparé des firdous et des <u>santaane</u> d'arrachage	36

LISTE DES ANNEXES

PAGES

Annexe 1.	Questionnaire utilisé pour l'enquête	43
Annexe 2.	Fréquence des <u>santaane</u> par type d'opération culturale.	45
	2.1. Nombre de <u>santaane</u> organisés pour chaque type d'opération culturale	45
	2.2. Nombre de jours de travail effectués au titre des <u>santaane</u> pour chaque type d'opération culturale	46
Annexe 3.	Effectif des participants aux <u>santaane</u>	47
	3.1. Nombre moyen de participants à chaque type de <u>santaane</u>	47
	3.2. Distribution de l'effectif des participants aux <u>santaane</u> organisés à Darou Rahmane pour le 2ème sarclage des arachides	48
	3.3. Distribution de l'effectif des participants aux <u>santaane</u> organisés à Darou Rahmane et à Darou Sine pour la récolte des arachides	48
Annexe 4.	Distribution des <u>santaane</u> selon leur coût total	49
	4.1. Distribution des <u>santaane</u> selon leur coût à Darou Rahmane	49
	4.2. Distribution des <u>santaane</u> selon leur coût à Darou Sine	49
Annexe 5.	Part du crédit dans le coût total des <u>santaane</u>	50
Annexe 6.	Signification statistique de la différence de coûts observée entre l'emploi de firdons et le recours à un <u>santaane</u> d'arrachage	51
Annexe 7.	Coût des <u>santaane</u> d'arrachage et coût des fircus comparés avec la valeur de la récolte.....	53
Annexe 8.	Part des <u>santaane</u> faits pour des parents extérieurs à l'unité familiale dans l'ensemble des <u>santaane</u> faits pour les habitants de Darou Rahmane II.	54

LISTE DES GRAPHIQUES

	<u>PAGES</u>
Graphique 1. Coût et effectif des <u>santaane</u> pour l'arrachage des arachides à Darou Rahmane	56
Graphique 2. Coût et effectif des <u>santaane</u> pour le sarclage des arachides à Darou Rahmane	56
Graphique 3. Coût et effectif des <u>santaane</u> à Darou Sine	57
Graphique 4. Dépense au comptant et dépense à crédit dans le coût total des <u>santaane</u> (par catégorie de <u>santaane</u>).....	58

LISTE DES CARTES

Carte 1. Situation de la zone d'enquête	
Carte 2. Arrondissement de N'dame	

AVANT - PROPOS

Cette étude ne porte que sur l'un des problèmes étudiés depuis le début de 1967 par une équipe d'économistes et de sociologues de l'O.R.S.T.O.M. dans la zone arachidière du Sénégal.

Le programme de cette équipe est double :

- analyser les formes et les raisons du dynamisme économique propre à certaines catégories de Sénégalais;
- expérimenter des techniques de recherche convenant à une équipe interdisciplinaire.

La première partie de ce programme implique des comparaisons entre Sérér et Wolof, Mourides et non-Mourides, ruraux et urbanisés. Ces comparaisons doivent porter sur des aspects significatifs du comportement économique, entre autres le travail.

Ces quelques remarques suffisent pour indiquer la place de la présente étude dans le programme général de l'équipe, et pour faire comprendre qu'elle n'apporte qu'une contribution provisoire et partielle, - donc imparfaite -, à une recherche beaucoup plus ample. Pour ne parler que du travail agricole, deux autres rapports exposeront prochainement les résultats d'enquêtes comparables à celle-ci, consacrées l'une aux santaane wolof dans un autre village de l'arrondissement de N'Dame, l'autre aux sim sérér dans un village de l'arrondissement de N'Doulo. Le sujet sera étudié de nouveau au cours de la campagne agricole de 1968, notamment dans un village habité par des Mourides Baye-Fall. Par ailleurs, il reçoit toute l'attention d'un géographe qui travaille à un autre programme de l'O.R.S.T.O.M. dans les villages sérér des Terres Neuves, non loin de Kaffrine.

Je remercie tout particulièrement Jean COPANS, sociologue au Centre O.R.S.T.O.M. de Dakar, pour la note qu'il a bien voulu joindre au chapitre III de cette étude; elle donne un aperçu des recherches qu'il effectue dans les villages où nous avons travaillé ensemble pendant plus d'un an.

L'enquête dont il est rendu compte ici a été réalisée avec l'aide de Jean ROCH, économiste de l'O.R.S.T.O.M., et Cheikh GUEYE, enquêteur-interprète. Elle a bénéficié des remarques de Jean-Paul DUBOIS et Jean-Marc GASTELLU, respectivement géographe et économiste au Centre ORSTOM de Dakar.

Philippe COUTY

Dakar, Avril 1968

Chapitre 1. Introduction.

I -

De nombreux stéréotypes encombrant la description et l'analyse du comportement économique des paysans mourides ⁽¹⁾. Cela est dû au fait que les observations directes ont été rares. En outre, on éprouvait le besoin bien naturel de simplifier une réalité complexe qui évoluait constamment.

Rappelons le schéma de Marty ⁽²⁾. Pour les adeptes qui s'abandonnent corps et âme au marabout, la vie matérielle devient accessoire. Travail, récolte, tout va au Sérigne, sans conditions. La communauté mouride serait alors "une vaste association de coopération agricole à base confessionnelle". Son foyer est constitué par la personne du Cheikh, dépositaire des biens de l'union des frères, et qui vient en aide à ces derniers par des secours divers.

Le système paraît consacrer l'exploitation pure et simple de travailleurs "quasi-réduits en esclavage et dénués de tout souci, très heureux de leur sort"⁽³⁾. Plus tard, Portères exprimera les mêmes vues ⁽⁴⁾. Il semble pourtant préférable de parler d'une communauté dont l'ossature est constituée par un faisceau de relations verticales: le travail, cette "échelle pour accéder à Dieu", est réservé à la masse; cette masse se trouve dans une relation de dyebalu ⁽⁵⁾ à l'égard d'intermédiaires proches de la divinité, qui se spécialisent dans la prière et dans la science; le travail de la masse bénéficie à ces intermédiaires, mais ceux-ci assurent le bonheur présent et futur de la masse grâce à la barke⁽⁶⁾ dont ils disposent.

⁽¹⁾ Hormis les quelques titres cités dans ce chapitre, la bibliographie sur les Mourides ne sera pas rappelée en détail. Voir à ce sujet les bibliographies données par :

Behrman (Lucy Creevey) - The Political influence of Muslim Brotherhoods in Senegal, Ph. D. Dissertation, Boston University Grad. School, 1967.

Brochier (Jacques) - La diffusion du progrès technique en milieu rural Sénégalais (2 tomes), ISEA, Dakar, Juin 1965.

Diarassouba (Valy-Charles) - L'évolution des structures agricoles du Sénégal, Paris, Cujas, 1968.

Monteil (Vincent) - L'Islam Noir, Paris, Seuil, 1964.

Pélissier (Paul) - Les Paysans du Sénégal, Fabrègue, Saint-Yrieix, 1966.

⁽²⁾ Marty (1917), tome 2, chap.8

⁽³⁾ Marty (1917), tome II, chap. 8, p. 352.

⁽⁴⁾ Portères (1952) pp. 105 Cf. Monteil (1966) p. 199.

⁽⁵⁾ Docilité, dépendance, engagement

⁽⁶⁾ Bénédiction, charisme.

Ces vues appellent les précisions suivantes :

- 1/ Si tant est qu'elles soient justes, elles valent surtout pour les daara, ces communautés pieuses dont les membres se consacrent au travail agricole et à l'étude du Coran. Or le destin des daara est de se transformer en villages, et celui des tak-der ⁽⁷⁾ est de fonder un foyer. L'image ci-dessus ne vaut donc pleinement que pour une période dans la vie de certaines disciples, - celle de leur passage en daara -, et pour une époque du mouridisme, - celle où les daara se multipliaient dans des régions quasi-vides. Pour retrouver cette époque dans les environs immédiats de Touba, en plein coeur du pays mouride, il faut remonter à une trentaine d'années au moins.
- 2/ Une excellente étude a souligné, à juste titre, que la description conventionnelle des mourides s'applique seulement à quelques-uns d'entre eux, les Baye Fall ⁽⁸⁾. Ces Baye Fall sont les descendants des disciples (taalibe) d'Ibra Fall, premier disciple lui-même d'Amadou Bamba, et très porté à une certaine exagération dans l'obéissance aux conseils du Sérigne. Tous les mourides ne sont pas Baye-Fall, loin de là, et ceux qui ne le sont pas sont avant tout des paysans comme les autres ⁽⁹⁾. L'observation de la vie quotidienne dans un village mouride non-Baye Fall montre que si les habitants constituent bien, à certains points de vue, une communauté de travail, celle-ci ne sert pas exclusivement de support aux relations verticales esquissées plus haut. Assurément, on vérifie l'existence de ces relations verticales, et certaines ont un caractère communautaire:
 - le champ-du-mercredi (tool-u-larba) est toujours cultivé pour le marabout qui a fondé le village, ou pour son descendant, ou pour le Khalife Général, ou pour un autre marabout.
 - le produit des champs cultivés par la daa'ira (cercle confrérique) sert à organiser des séances de chants religieux dont la recette est versée au Khalife.

D'autres, au contraire, sont individuelles: l'asaka, considérée comme une redevance foncière, est parfois versée au marabout titulaire d'un droit sur les terres cultivables. Quoiqu'il en soit, la communauté villageoise est aussi le théâtre de relations horizontales d'entr'aide qui s'organisent entre paysans

⁽⁷⁾ les tak-der (littéralement: lien de cuir) sont les jeunes mourides qui forment la population des daara. Ils portent fréquemment une ceinture de cuir.

⁽⁸⁾ Raulin (1967), p.189, remarque également que les Baye-Fall sont "l'expression extrême du système".

⁽⁹⁾ CINAM-SERESA, (1960), Annexes régionales, La région arachidière, 1ère partie, chap. 1, § 5. Cette étude est due à Michel Villeneuve.

sans faire référence à un quelconque marabout. La quantité de travail qui nourrit ces relations paraît au moins équivalente à celle que les villageois consacrent aux champs-du-mercredi ou aux champs des daa'ira. (10).

II

L'étude des travaux collectifs agricoles en milieu mouride conduit donc à poser le problème suivant: les motivations qui poussent le mouride à travailler, et à travailler en commun, sont-elles aussi liées à la religion qu'on veut bien le dire ? Ce problème de psychologie économique pourrait se formuler autrement. Il semblerait que travailler "pour Dieu et pour le marabout" (11) ne suffit pas au mouride. Comme n'importe quel autre paysan africain, il recherche l'atmosphère exaltante ou simplement agréable qui naît de la réunion d'un certain nombre de travailleurs; il essaye de donner au travail agricole l'aspect d'une fête, surtout si ce travail est pénible; et pour qu'aucun doute ne soit permis, il conclut cette fête par un excellent repas.

Dans les pages qui suivent, j'exposerai quelques faits qui pourront contribuer à éclairer ce problème. Il est toutefois une question d'ordre plus strictement économique que je voudrais essayer de résoudre. Outre les raisons traditionnelles, psychologiques et autres, qui peuvent expliquer le caractère collectif de certains travaux agricoles, peut-on trouver des motifs exprimés en termes de prix et de coûts qui justifient le choix fait par le paysan en faveur d'une méthode de travail plutôt que d'une autre ? En milieu dit traditionnel, la mentalité économique est généralement aussi développée qu'ailleurs, et l'intérêt personnel, comme partout, inspire la plupart des choix. Autrement dit, l'analyse économique la plus classique, si elle est réaliste, peut aller assez loin quand il s'agit d'expliquer les solutions apportées à un problème de production, d'échange ou de consommation. A propos d'un exemple précis, nous nous demanderons si là encore, ce type d'analyse peut nous être de quelque secours.

(10) Dans le village étudié, les 2 champs-du-mercredi et les 2 champs de daa'ira couvrent environ 6 ha; les champs des paysans dépassent 250 ha et presque tous les carrés ont organisé un ou plusieurs santaane.

(11) Ngir Yalla ak Seriny - L'expression revient constamment dans les interviews.

III

Les données qui suivent sont le fruit d'une enquête directe sur laquelle tous les détails nécessaires seront donnés plus loin. Qu'elle soit ethnologique, économique ou administrative, la littérature fournit en effet assez peu de renseignements sur le sujet traité ici.

Raulin (¹²) consacre quelques lignes à la culture-invitation, "véritable échange de travail qui tend à s'étendre à l'ensemble de l'Afrique des Savanes". Cette extension entraînerait une véritable uniformisation de l'institution, qui joue un rôle social et économique de première importance. La constitution spontanée de ces équipes de travail collectif répondrait à une préoccupation très précise: obtenir, par un regroupement des efforts, une productivité supérieure à celle de la somme d'efforts individuels dispersés.

Chez les Wolof de Gambie, David W. Ames (¹³) a étudié des groupes de travail coopératif (kompin ou khamba) composés soit d'hommes soit de femmes, et qui ont le caractère d'institutions permanentes. A cette occasion, il mentionne la préférence des Wolof pour le travail en commun, et note l'existence de groupes informels, différents des kompin, qui "exécutent certains travaux agricoles sur une base de réciprocité".

Toujours chez les Wolof, mais cette fois au Sénégal, Monique Lacombe-Orlhac (¹⁴) range parmi les "activités diverses" des hommes une certaine aide extérieure qu'elle considère comme équivalente au total de l'aide reçue.

"Cette aide... concerne surtout les travaux agricoles, aux périodes de pointe, lorsque... ils doivent être réalisés en peu de temps et à des moments bien définis. Quoique s'étendant sur toute l'année, elle est donc surtout importante au moment des semis, des récoltes et lors de la préparation des semences.... Elle est évaluée à quelque 12 % du total des travaux divers (¹⁵).

... L'aide extérieure des femmes intéresse soit le transport d'eau et de bois, soit les travaux agricoles et parmi eux surtout le décorticage de l'arachide, en vue des semis, les binages, et parfois la récolte du mil et la ventilation de l'arachide".

(¹²) Raulin (1967), p. 128

(¹³) Ames (1959).

(¹⁴) Lacombe-Orlhac (1967) pp. 42 et 48

(¹⁵) Lesquels "occupent de 11 à 22 % du temps que le paysan pourrait théoriquement consacrer au travail dans son ensemble".

IV

L'importance des manifestations d'entraide collective dans le domaine agricole (appelées santaane en wolof) n'est apparue à Darou Rahmane II qu'une fois la saison des cultures déjà fortement avancée. Aussi les aspects quantitatifs du phénomène n'ont-ils pu faire l'objet que d'une étude rétrospective. Un questionnaire (¹⁶) a été utilisé en janvier 1968 dans chacun des carrés du village, et ce sont les résultats de cette enquête qui sont donnés ici. A ce sujet, deux remarques doivent être faites :

- 1/ Dans quatre carrés, le questionnaire n'a pu être rempli parce que les intéressés avaient quitté le village après la saison des pluies;
- 2/ Dans d'assez nombreux cas, il n'a pas été possible d'interroger individuellement chacune des personnes actives habitant le carré (¹⁷). Etant donné la faible population de chaque carré, cela n'avait pas de grave inconvénient en ce qui concerne la première partie du questionnaire (liste des santaane organisés par les habitants du carré). N'importe quel homme habitant le carré savait en général combien de santaane avaient été organisés et par lui et par les autres personnes du carré. Par contre, pour être remplie correctement, la deuxième page du questionnaire (liste des habitants du carré qui ont participé à un santaane organisé dans un autre carré) eût requis l'interrogatoire de chacun des habitants du carré. A ce point de vue, le questionnaire n'a rencontré qu'un succès partiel, et il n'a pas été possible, comme on se l'était proposé, d'établir à l'échelle du village, un tableau carré des échanges de travail.

La liste des santaane établie grâce aux deux parties du questionnaire n'est pas complète, et il importe de la considérer comme un simple échantillon tiré de la population totale (inconnue) des santaane organisés à Darou Rahmane II en 1967. C'est l'inconvénient du questionnaire rétrospectif. Hâtons-nous de dire que cet échantillon est très représentatif: aux 81 santaane recensés dans la première partie du questionnaire, et sur lesquels on possède tous les détails nécessaires, il faut en ajouter 44 autres repérés dans la seconde partie du même questionnaire, qui n'avaient pas été mentionnés avec les premiers et sur lesquels on est beaucoup moins bien renseigné. On arrive donc à un total de 125 santaane pour une population active de 200 personnes. Si la méthode d'enquête n'a pu aboutir à une exhaustivité parfaite, il est peu probable qu'elle ait entraîné une sous-estimation grave du total véritable.

(¹⁶) Ce questionnaire est donné à l'annexe 1. Les menus des repas étaient inscrits au verso de la page 2.

(¹⁷) Malgré des visites répétées dans certains carrés.

Le plan de cette étude sera le suivant: le chapitre 2 contient quelques renseignements sur l'agriculture wolof et sur le village étudié. Vient ensuite (chapitre 3) une description du système d'entr'aide collective. Le chapitre 4 est consacré aux aspects économiques de cette entr'aide. Dans le chapitre 5 et dernier, on examinera le problème du choix entre l'entr'aide et les autres méthodes d'exploitation.

Chapitre 2

Le village et les activités agricoles

I

Darou Rahmane signifie "Maison du (Dieu) Clément". Le village a été fondé il y a 33 ans par un marabout appelé Sérigne Amadou Ba Sylla, ou (d'après son lieu de naissance) Sérigne N'dindy. Ce marabout, qui vit encore actuellement, était taalibe d'Amadou Bamba, qu'il accompagna en Mauritanie; il fut ensuite disciple de Sérigne Amadou Mustafa, fils d'Amadou Bamba et premier Khalife Général des Mourides. C'est sur les instructions de Sérigne Amadou Mustafa qu'il fonda la daara qui devait devenir par la suite le village de Darou Rahmane II (1).

Les débuts de l'histoire du village sont marqués par le manque d'eau et les luttes contre les Peuls. Le puits actuel ne fut creusé (2) que 5 ans après la fondation de la daara et les gens devaient s'approvisionner à Ngaye ou Ngabou, villages plus anciens situés à plus de 12 km de Darou Rahmane. Encore aujourd'hui, le puits donne très peu d'eau en saison sèche et il arrive que les habitants doivent aller en chercher à Missirah, à 4 km de distance.

Dans sa lutte contre les Peuls, le marabout fondateur paraît avoir été soutenu par l'administration coloniale; aujourd'hui, quelques carrés Peuls seulement demeurent dispersés dans les environs du village, et leurs habitants - qui se souviennent des luttes anciennes, - montrent encore beaucoup d'animosité à l'égard de Sérigne N'dindy.

A la mort de Sérigne Amadou Mustafa, il semble que Sérigne N'dindy ait reconnu l'autorité de Cheikh M'backé, et non celle de Falilou. C'est du moins ce qui ressort d'un entretien avec le fils de Sérigne N'dindy, Cheikh Sylla, marabout lui-même, et chef réel du village de Darou Rhamane. Quand on leur pose la question, les habitants répondent que le marabout du village est Sérigne N'dindy, et que le marabout de Sérigne N'dindy est Cheikh M'backé. Aucune allusion n'est jamais faite à Sérigne Falilou. Les deux champs-du-mercédi de Darou Rahmane II (en tout 4 ha) sont cultivés au profit de Sérigne N'dindy.

(1) Sérigne N'dindy a fondé plusieurs autres villages ou daara devenus villages. Voir Couty (1968).

(2) L'eau est à 60 mètres de profondeur.

A deux kilomètres vers l'ouest, on trouve un hameau de 9 carrés serer: Darou Sine. Les habitants sont très wolofisés et ne parlent pas serer. Ils sont originaires pour la plupart des arrondissements de Ngoye et de Niakhar (du village de Wakhaldiam en particulier); leur venue remonte à l'époque de la fondation de Darou Rahmane. Bien que séparés géographiquement, Darou Rahmane stricto sensu et Darou Sine forment un seul village administratif, placé sous l'autorité d'un chef qui n'est qu'un prête-nom de Cheikh Sylla. L'autorité de Cheikh Sylla, et à travers lui, celle de Sérigne N'dindy, se fait sentir aussi bien à Darou Sine qu'à Darou Rahmane. Il est intéressant de rechercher si l'unité qui naît d'une même autorité administrative et traditionnelle coïncide avec celle qui résulte des formes spontanées de solidarité entre villageois, ou si au contraire cette solidarité se restreint au cadre géographique du hameau.

L'aspect extérieur du village - du moins de Darou Rahmane stricto sensu (3) - est net et agréable: les cases sont disposées autour d'une vaste place (mpentye) sablonneuse et ombragée. La concession du marabout occupe la plus grande partie du côté ouest de cette place; au centre, une petite mosquée, et le secco de la coopérative (pendant la traite). Une tapade en tiges de mil délimite le pourtour des concessions, au moins dans la partie contigüe au mpentye. Quelques rares cases sont recouvertes de tôle.

II

A ses débuts, Darou Rahmane comptait 79 taalibe, "des hommes, mais aussi des femmes pour leur donner à manger" (3). Les comptages de 1960-1962 qui ont servi de base au Répertoire des villages établi par le Service de la Statistique du Sénégal évaluent la population du village à 242 habitants. En 1966, le recensement de la SATEC donne 277 habitants, et 326 en 1967. (4) La population est répartie en 38 carrés: 9 à Darou Sine et 29 à Darou Rahmane.

Les gens cultivent l'arachide, le mil (sunu et sanyo), un peu de sorgho et de niébé, exceptionnellement du manioc. Des mesures de champs effectuées dans quatre carrés en Août et Septembre 1967 donnent, par actif,

(3) Dans la suite de ce rapport, l'expression "Darou Rahmane II" désignera l'ensemble du village, celle de "Darou Rahmane" désignera le hameau wolof (par opposition à Darou Sine)

(4) Un recensement ORSTOM (mai 1967) donne 313 habitants.

une surface cultivée de 1 ha 30, soit 0,85 ha d'arachide et 0,45 ha de mil. Ces mêmes mesures ont montré que la quantité de semence utilisée par ha dans les champs d'arachide était extrêmement élevée: 80 kg de graines décortiquées en moyenne. En effet l'écartement généralement adopté entre les lignes de semis n'est que de 30 cm. Cette pratique n'est pas sans avoir un effet sur les rendements, comme on le verra plus loin.

Les arachides sont commercialisées par une coopérative qui compte 22 adhérents. Les quantités ont été les suivantes :

Années	Quantités commercialisées (kg)
1962 - 1963	38.620
1963 - 1964	196.459
1964 - 1965	151.802
1965 - 1966	193.573
1966 - 1967	0
1967 - 1968	135.000 (chiffre provisoire)

Tableau 1. Quantités d'arachides commercialisées par la Coopérative de Darou Rahmane II.

On ne peut dire que Darou Rahmane II soit un foyer de modernisme. L'infertilité des terres a conduit la SATEC à ne pas beaucoup pousser son action de vulgarisation, et les résultats sont rien moins que brillants. Le tableau 2 montre que les conseils donnés en 1966 ne semblent avoir été suivis qu'en ce qui concerne les semoirs; or on sait qu'il s'agit là d'un type de matériel qui a de toute manière toujours connu une faveur assez vive. Au contraire, les recommandations relatives aux houes et à l'engrais n'ont eu aucune sorte d'effet.

Tableau 2 - L'équipement des cultivateurs de Darou Rahmane II		
	1966	1967
Nombre d'actifs	185	202
Population totale	277	326
Engrais arachide utilisés	3.700 kg	4.000 kg
Engrais arachide conseillés par la SATEC	21.250 "	-
Engrais mil utilisés	800 -	700 -
Engrais mil conseillés par la SATEC	9.900 -	
Nombre de semoirs existants	26	34
Supplément de semoirs conseillé par la SATEC	10	
Nombre de houes existantes	11	8
Supplément de houes conseillé par la SATEC	34	
Nombre de souleveuses existantes	1	0 (5)
Supplément de souleveuses conseillé par la SATEC	17	

Ces quelques considérations nous amènent au sujet de cette étude. Nous nous intéressons à l'exécution en commun d'un certain nombre d'opérations culturales, qui sont les suivantes:

Arachide	Mils
1er sarclage, <u>radu</u>	1er sarclage, <u>bay-bahaw</u>
2ème sarclage, <u>bayat</u>	2ème sarclage, <u>bayat</u>
3ème sarclage, <u>balartyi</u>	
4ème sarclage, <u>bal-balat</u>	
arrachage, <u>dekhi</u>	
battage, <u>baty</u>	
Vannage, <u>dyeri</u>	

Les machines agricoles qui peuvent être utilisées pour ces opérations sont la houe (pour les sarclages) et la souleveuse (pour l'arrachage). En fait, ces engins sont très peu employés à Darou Rahmane II, soit parce que les gens n'en possèdent pas, soit parce que l'écartement adopté ne permet pas leur utilisation. Sur les 37 carrés étudiés lors de cette enquête, 3 seulement disposaient d'une souleveuse et l'ont utilisés pour la récolte.

(5) En réalité, 3 souleveuses au moins existaient à Darou Rahmane pendant la campagne agricole de 1967.

Restent les outils traditionnels :

- pour les sarclages, la iler, suffisamment connue pour qu'il soit inutile de la décrire (6);
- pour la récolte des arachides, la dyalla, composée d'un manche long et d'un fer en disque dont le plan fait avec l'axe du manche un angle très obtus; le dibon, dont se servent les firdous, et qui ressemble à une sorte de houe;
- pour la récolte du suna, le ngoban, simple lame garnie de caoutchouc, qui sert à trancher les épis;
- pour le battage des arachides, 2 bâtons coudés (batyu);
- pour le vannage, de petits paniers appelés teng-teng.

Considérons donc un paysan, qui ne dispose que du matériel ci-dessus, et qui doit effectuer un sarclage dans son champ d'arachide ou dans son champ de mil. Il peut soit travailler seul, soit faire appel aux autres villageois. L'emploi de main-d'oeuvre saisonnière est exclu à ce moment de la saison des cultures puisque les firdous casamançais n'arrivent dans l'arrondissement qu'à partir d'octobre. Bien sûr, le paysan ne travaille jamais vraiment seul: il est aidé par ses fils, "en échange de la nourriture fournie par lui" (7); il peut aussi être aidé par ses femmes. Néanmoins, il peut éprouver le besoin d'organiser ce qu'on appelle un santaane. Le mot signifie "commission, convocation, ordre", et vient du verbe santa (prier de faire quelque chose, recommander, ordonner). Le santaanekat (personne qui organise le santaane) demande à ses voisins, parents et amis de venir l'aider, à charge de leur rendre le même service quand ce sera nécessaire, et aussi de fournir un repas. La fourniture d'un repas n'est pas vraiment obligatoire, tous les informateurs le soulignent, mais en pratique elle est presque nécessaire (8). Les seuls cas de santaane sans repas observés à Darou Rahmane II sont ceux organisés par le marabout, et ceux visant à aider un carré dont le chef était mort pendant l'hivernage.

(6) Voir en particulier Raulin (1967), p. 145-167.

(7) A ce propos, la comparaison est souvent faite entre le fils du chef de carré et un navétane (ou un surga). Comme le surga, le fils travaille le matin sur les champs du chef de carré, et garde l'après-midi pour ses champs personnels. Il dispose du vendredi en entier.

(8) "Quand nous nous occupons du champ de quelqu'un, il est inutile de se donner de la peine pour préparer un repas ou quelque ce soit... Il n'y a qu'à offrir de la kola ou du café..." (Interview d'Ousmane Ndiaye, recueillie à Darou Rahmane 2 le 12/9/67, par Jean Copans). Le marabout n'offre pas de repas quand il organise un santaane; il tire évidemment parti de sa situation.

Le chef de carré n'est pas seul à organiser des santaane; ses femmes, ses enfants, ses navétanes s'il en a, peuvent l'imiter. Quels sont les motifs qui peuvent pousser les uns et les autres à prendre ce genre d'initiative ?

D'abord, bien sûr, le désir de voir nettoyer un champ envahi par l'herbe plus rapidement que cela n'eût pu être fait avec l'aide des seuls habitants du carré. Cependant, étant donné que les santaane s'effectuent sur une base de réciprocité, et si l'on raisonne à l'échelle du village, le gain de temps obtenu par le santaanekat devrait être compensé par les pertes que celui-ci subit à son tour lorsqu'il assiste aux santaane de ses voisins. A l'échelle du village, on est donc bien obligé d'admettre que tout se passe comme si l'existence de l'effet de productivité mentionné et mesuré par RAULIN ⁽⁹⁾ était vérifiée, et comme si les gens, consciemment ou non, cherchaient à en tirer parti. On tiendra compte en tout cas de la préférence certaine que les paysans - à productivité égale - montrent pour les travaux faits en commun, surtout lorsqu'ils sont le prétexte d'un bon repas.

On pourrait ajouter qu'une fois mis en route, l'échange de santaane a tendance à s'entretenir de lui-même. Un informateur le dit très clairement :

" Ce qui nous pousse à faire des santaane, c'est que les autres gens te demandent une aide. Tu ne peux pas refuser, tu vas (aux santaane)... mais ta gentillesse va te causer beaucoup d'ennuis: c'est ton champ qui va être envahi par les herbes. Alors, tu fais appel, toi aussi, à un santaane ⁽¹⁰⁾".

A l'époque de la récolte, il en va de même, avec deux différences:

1/ La récolte doit être faite à un certain moment, et en peu de temps, alors que le calendrier des sarclages est plus souple. Cette situation est aggravée par le souci - dont les motifs n'apparaissent pas clairement - montré par de nombreux paysans d'être "les premiers" à déterrer leurs graines ⁽¹¹⁾. De toute manière, il est certain qu'il est encore plus vital à l'époque de la récolte qu'à celle des sarclages d'obtenir une intervention massive et rapide de travailleurs. La pratique des santaane, de fait, est

(9) Raulin (1967), p. 128. Cet effet pourrait se formuler ainsi: s'ils travaillent en commun, les travailleurs exécutent en un temps donné une quantité de travail supérieure à ce qui serait résulté, pendant le même laps de temps, de la somme des n efforts individuels.

(10) Interview citée plus haut (Ousmane Ndiaye)

(11) Une explication possible serait la suivante: le prix demandé par les firdous est bas au début de la période des récoltes, et plus élevé par la suite. Mais cette explication ne vaut que pour les paysans qui emploient des firdous.

encore plus répandue à ce moment que pendant les semaines précédentes. Il s'agit de santaane masculins: le dekhi est une opération trop pénible pour les femmes. Par contre, la proportion de femmes est très élevée dans les santaane consacrés au vannage.

- 2/ Les paysans disposent d'une main-d'oeuvre de Mandingues, de Diola et de Peulhs qui viennent de Casamance pour participer aux récoltes. A partir d'octobre, on voit ces "firdous" cheminer (12) sur les routes, leur valise sur la tête; ils s'installent sous les arbres des places de village, et couchent dehors malgré la fraîcheur des nuits. Leurs campements sont aisément reconnaissables: quelques vêtements suspendus aux branches, quelques valises et cuvettes, des paniers pour le vannage, et surtout quantité de safara (13). Ces firdous se chargent de récolter le champ d'un paysan en échange d'une somme forfaitaire payable en janvier, à la traite (14). Pendant les 2 ou 3 jours que dure leur travail, ils sont nourris par le propriétaire du champ, au moins à midi; ils vivent également de mendicité.

On voit donc qu'un paysan qui ne dispose pas de souleveuse peut, pour récolter ses arachides, ou bien convoquer un santaane ou bien engager des firdous. Passant sur les raisons sociologiques très pressantes qui peuvent inciter le paysan à préférer la première solution (15), nous montrerons au terme de cette étude quels sont les aspects strictement économiques du choix en question, et comment des considérations financières peuvent contribuer à le résoudre.

-
- (12) Quatre firdous interrogés à Yassy-Missirah en octobre 1967 étaient venus de Kolda (trajet Kolda-Mbacké en camion: 1.500 Fr). Leur dernier séjour dans le Baol remontait à 1965, et leur avait rapporté 100.000 Fr, soit 25.000 Fr par tête.
- (13) Flacons remplis d'eau dans laquelle on a lavé des tablettes portant des versets du Coran.
- (14) En janvier 1968, certains marabouts de l'arrondissement de N'dame ont conseillé aux paysans de réduire de 30 % les sommes promises aux firdous; il semble que la crainte qu'inspire les puissants gris-gris des Casamançais ait néanmoins poussé les villageois à respecter leurs engagements.
- (15) Relations de voisinages, souci de récupérer une créance en travail née de la participation aux santaane des autres villageois... etc...

Chapitre 3

Les faits

Ce chapitre est consacré à l'examen des quatre questions suivantes:

- pour quelles opérations culturelles organise-t-on des santaane ? Quel est l'effectif moyen des participants ?
- Comment le système des santaane s'adapte-t-il à l'habitat, notamment à la division du village administratif en deux hameaux ?
- L'existence des castes a-t-elle un effet quelconque sur l'organisation des santaane ?
- Le système de parenté a-t-il une incidence quelconque sur les réseaux de Santaane ?

I

La réponse à la première question est très simple: c'est surtout pour l'arrachage des arachides (dekhi) qu'on organise des santaane. Cela explique que l'institution n'ait paru mériter une étude approfondie qu'au moment où la saison des cultures se terminait. On fait aussi des santaane pour les sarclages (bayat) du mil ou de l'arachide mais moins fréquemment.

Le total des jours de travail effectués au titre d'un santaane pendant la période étudiée par les personnes interrogées, soit 1.035, se répartit de la façon suivante entre les diverses opérations culturelles:

Opérations	Nombre de jours de travail	%
Arrachage des arachides	507	49
2ème sarclage -d°-	193	18,5
2ème sarclage du <u>sanyo</u>	126	12,2
2ème sarclage du <u>suna</u>	112	10,8
Battage des arachides	38 (9,3
Vannage -d°-	21)	
Récolte du <u>suna</u>	18)	
3ème sarclage des arachides	13)	
1er sarclage du <u>suna</u>	7 (
	1.035	

Tableau 3 - Opérations culturelles classées d'après la mesure dans laquelle elles ont été l'occasion de jours de travail effectués au titre d'un santaane.

Le tableau 3 ne tient compte que des santaane dont l'effectif était connu, donc des santaane recensés dans la première partie du questionnaire. Or la classification ci-dessus peut être refaite à partir non pas du nombre de journées de travail fournies mais du nombre de santaane organisés; auquel cas il est possible d'y faire figurer tous les santaane dont l'existence a été repérée (y compris ceux dont l'effectif n'a pu être connu). Cette seconde classification ne diffère pas sensiblement de la première: seul le dyeri (vannage des arachides) change de place, probablement parce que les santaane de ce type sont nombreux mais d'effectif réduit (voir annexe 3.1).

Opérations	Nombre de <u>santaane</u>	%
Arrachage des arachides	58	46,4
2ème sarclage des arachides	19	15,2
Vannage des arachides	17	13,6
2ème sarclage du <u>sanyo</u>	13	10,4
2ème sarclage du <u>sunu</u>	7	5,6
Battage des arachides	5 (
Récolte du <u>sunu</u>	4)	8,8
3ème sarclage des arachides	1)	
1er sarclage du <u>sunu</u>	1)	
	1)	
	125	

Tableau 4 - Opérations culturelles classées d'après le nombre de santaane dont elles ont été l'occasion

Ces deux tableaux appellent les commentaires suivantes :

1/ Ils reflètent l'importance relative des différents types de santaane mais également celle des différentes opérations culturelles. S'il y a peu de santaane balartyi ou de santaane bay-bahaw, ce n'est pas parce que les paysans préfèrent effectuer ces opérations de manière individuelle, mais bien plutôt parce qu'ils les effectuent rarement de toute manière. Les chiffres donnés à ce sujet dans le cahier de résultats tenu à Darou Rahmane II en 1967 par le vulgarisateur de la SATEC sont absolument illusoire (1).

(1) Il indique :

- que les 3 premiers sarclages ont été effectués dans 52 champs d'arachides sur 61 (soit 85 %) et que le 4ème sarclage a eu lieu dans 16 champs (26 %);
- que les 3 premiers sarclages ont eu lieu dans 38 champs de mil sur 45, (soit 84 %) et que le 4ème sarclage a eu lieu dans 18 champs (soit 40 %).

La question intéressante est en tout cas celle-ci: pour chaque opération culturelle, quelles sont les proportions de travaux effectués collectivement d'une part, dans le cadre du carré d'autre part ? Les documents recueillis lors de cette enquête ne permettent pas de répondre à cette question, mais les mesures d'emploi du temps effectuées pendant 1 an dans 4 carrés du village pourront sans doute nous éclairer sur ce point. Les résultats de ces mesures feront l'objet d'un rapport ultérieur.

- 2/ Les résultats des tableaux 3 et 4 peuvent être établis pour chacun des hameaux composant le village administratif, soit Darou Rahmane stricto sensu (Wolof) et Darou Sine (Serer wolofisés). Dans ces deux hameaux, les annexes 2.1 et 2.2 montrent que c'est toujours la récolte des arachides (dekhi) qui provoque le plus de santaane.
- 3/ A l'annexe 3.1, on trouvera le nombre moyen de participants à chaque type de santaane (2); les distributions sont données dans les annexes 3.2 et 3.3. Là encore, aucune différence significative entre Darou Rahmane et Darou Sine. La différence d'effectif entre les santaane de sarclage et d'arrachage d'une part, les santaane de battage et de vannage d'autre part, est assez considérable pour retenir l'attention. Il faut se souvenir cependant que les effectifs moyens des santaane du second type ont été calculés à partir d'un faible nombre d'observations.

On remarquera que l'optimum donné par Raulin (2) n'est atteint que très rarement.

II

Etant donné sa division en deux hameaux, le village de Darou Rahmane II se prêtait bien à l'étude de l'influence que peut exercer l'habitat sur l'organisation des travaux collectifs. Les résultats donnés ici concernent les santaane recensés à la page 2 du questionnaire, pour un total de 276 journées d'actif; il ne s'agit donc que d'un échantillon, mais ces résultats sont aussi peu équivoques que possible : comme le montre le tableau 5, les santaane s'effectuent avant tout dans le cadre du hameau, et semblent donc basés sur les relations de voisinage immédiat.

(2) Raulin (1967), p. 128. "De l'avis unanime, le meilleur rendement est obtenu avec une équipe d'une vingtaine de travailleurs. Il ne faut pas descendre au dessous d'une dizaine, et effectivement la plupart des équipes de travail collectif au profit des particuliers oscillent entre ces deux chiffres. Au-dessous il n'y a pas assez d'émulation, au-dessus il est difficile de contrôler le travail.

Hameau où habitent les informateurs	Nombre de jours de travail collectif effectués par les informateurs à:			
	D.Rahmane	D. Sine	Yolly	Ailleurs
Darou Rahmane	208	7	2	2
Darou Sine	2	44	10	1

Tableau 5. Géographie des santaane.

Cela est si vrai que les habitants de Darou Sine fréquentent davantage les santaane organisés par leurs voisins de Yolly que ceux de Darou Rahmane, et cela bien que Darou Rahmane et Darou Sine ne forment qu'un seul et même village sous l'autorité d'un unique chef administratif et d'un unique marabout. La raison est évidemment que Darou Sine est beaucoup plus proche de Yolly que de Darou Rahmane (3).

Les jours de travail fournis "ailleurs" qu'à Darou Rahmane, Darou Sine et Yolly l'ont été en fait :

- à Madina Touré et à Bouboul par les habitants de Darou Rahmane. Madina Touré compte 250 habitants et se trouve à 4 km de Darou Rahmane; Bouboul est une entité administrative regroupant 28 Peulhs dont les cases sont dispersées à l'est de Darou Rahmane.
- à Touba, par l'habitant de Darou Sine.

Ces faits sont de nature à faire réfléchir sur la notion de village. Un village administratif, c'est un simple regroupement de carrés opérés dans un but fiscal: le chef de cette unité est avant tout responsable de l'impôt. Le village administratif coïncide ou non avec une entité déjà beaucoup moins arbitraire, celle constituée par les descendants des personnes qui accompagnaient le marabout fondateur. Les habitants sont alors rassemblés par un même lien de dépendance à l'égard d'une même personne - ou de son descendant (4). Cette communauté dans la dépendance n'épuise cependant pas la totalité de la cohésion villageoise, et pour analyser celle-ci sous tous ses aspects, il faut tenir compte de certaines formes de sociabilité qui sont des relations d'échange de travail. La communauté formée par les dépendants d'un marabout se subdivise alors en unités plus petites, dont les contours sont

(3) En fait, Darou Sine et Yolly se touchent.

(4) "Dans le village, la majeure partie des habitants sont des parents. Pourquoi ? Parce que le marabout les lie; pour cette raison, tous sont des parents rendus plus proches par la religion. A cause du marabout, même ceux qui ne sont pas véritablement et naturellement des parents sont plus liés que des parents par le sang..."
Interview précités (Ousmane Ndiaye).

étroitement liés à un fait matériel, celui de l'implantation sur le terrain.

Autrement dit, à la question: "Pourquoi les gens se groupent-ils pour vivre au sein de certaines unités appelées villages, et pourquoi la taille de ces unités est-elle ce qu'elle est de façon durable ", il y aurait peut-être lieu de substituer une autre question, formulée ainsi: "Il existe certaines unités qui sont les hameaux et les villages; quelle est donc, à l'intérieur de ces unités, la consistance des relations sociales et économiques entre les habitants?".

III

Si l'éloignement ou le voisinage géographique exercent une influence aussi nette sur l'organisation des santaane qu'en est-il de l'éloignement ou du voisinage social résultant de l'appartenance à des castes semblables ou différentes ?

La structure de la société wolof est connue, au moins dans ses grandes lignes, encore qu'on puisse s'interroger sur la portée actuelle que peut revêtir le fait d'être homme libre, esclave ou casté (5). A Darou Rahmane II, la stratification serait la suivante :

Désignation	D. Sine	D. Rahmane	Ensemble	%
<u>Ger</u> (homme libre)	32	83	115	36,7
<u>Dyam</u> (esclave)	46	131	177	56,7
<u>Ude</u> (cordonnier)	-	9	9	2,8
<u>Tög</u> (forgeron)	-	4	4	1,2
Griot	8	-	8	2,5
Totaux	86	227	313	

Tableau 6 - Castes à Darou Rahmane II..

(5) Il y a certainement des conséquences en matière matrimoniale. Pour le reste, il semble bien que le dyam n'ait guère d'autres obligations que de dépecer le mouton de son Ger à la Tabaski, en échange de quoi il recevra le cou (bat) de l'animal.

Voir à ce sujet Gamble (1957) et Silla (1966).

Les résultats de l'enquête permettent d'énoncer deux conclusions :

- 1/ Qu'ils soient Ger, Dyam, Tög, Ude ou Griots, tous les habitants de Darou Rahmane II organisent des santaane et assistent à ceux des autres (6). Un seul carré paraît se tenir quelque peu à l'écart du système: c'est celui d'un Ger venu s'installer à Darou Rahmane dix ans après la fondation du village, et qui dispose de suffisamment de fils pour cultiver sans aide.
- 2/ Si les Dyam assistent aux santaane des Ger, l'inverse est également vrai. En outre, Dyam et Ger assistent aux santaane du forgeron, et réciproquement.

Jusqu'à preuve du contraire, il semble donc que les échanges de travail consentis à l'occasion des santaane s'organisent sans qu'il soit tenu compte du système des castes. Cela est d'ailleurs amplement confirmé par les conversations avec les informateurs, aussi bien à Darou Rahmane II que dans d'autres villages.

(6) 13 carrés ger déclarent avoir organisé 38 santaane; 16 carrés dyam déclarent en avoir organisé 39. Grâce aux santaane déclarés, chaque actif ger aurait disposé de 4,6 journées de travailleur à titre d'aide, et chaque actif dyam de 7, 6 jours.

3 carrés de castés ont déclaré avoir organisé 4 santaane obtenant ainsi 4,7 jours de travailleur par actif.